



Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société de développement de Lausanne Vernand du vendredi 4 avril 2014 au Restaurant du Bois Genoud.

La séance est ouverte à 19h10

1. Liste de présence

La liste de présence circule.

Présents : 28 membres et 1 invité

Excusés : 12 membres

2. Admissions-démotions

Aucune admission n'a été enregistrée. De son côté, Monsieur Francis Bezençon a annoncé sa démission. Toutefois, le président Philippe Cottet, au nom du Comité propose de le nommer membre d'honneur de la société, rappelant qu'il fut à l'origine de la création de la SDV et qu'il officia en tant que caissier et secrétaire. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

3. Acceptation du P.V. de l'assemblée générale du 19 avril 2013

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2013, que chaque membre a reçu, est accepté à l'unanimité.

4. Rapport d'activité du président

Le rapport du président concernant l'année 2013 est joint au procès-verbal.

5. Présentation des comptes

La caissière de la société, Mme Claire-Lise Hafner, commente les comptes 2013 et annonce un solde négatif de Frs. 171.55 et une fortune au 31 décembre de Frs. 11'365.50.

La société compte à fin 2013, 113 membres dont 17 sociétés.

6. Rapport des vérificateurs.

Le rapport des vérificateurs de comptes est lu par M. Airol Christen. Les vérificateurs proposent d'approuver les comptes et de donner décharge au comité pour sa gestion. Les vérificateurs des comptes pour l'exercice 2014 seront M. Christophe Guenat et Mme. Dahinden et, fonctionnant en qualité de suppléant, M. Jean-Luc Blanchard.

7. Election du comité

Le comité ayant été élu pour trois ans en 2013, il n'y a pas d'élection. Pour rappel, le comité est composé de M. Philippe Cottet (Président), Mme Claire-Lise Hafner (caissière), Sylvie Gebhardt et MM. Blaise Christen, Xavier Jobin, Hervé Kaufmann et Claude Bonvin. Le président annonce à l'assemblée que M. Xavier Jobin fonctionnera en tant vice-président.

8. Conférence M. Edgar Schiesser, syndic Romanel/Lausanne

Monsieur Schiesser a rappelé à quel point sa commune, de même que la zone des Vernands étaient concernés par le PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges) et plus précisément par le développement du nord lausannois (SDNL). Il a souligné que le Plan directeur localisé intercommunal -Romanel-sur-Lausanne, venait d'être lancé. Un Plan Directeur localisé intercommunal (PDLi) est un outil d'aménagement du territoire utilisé lorsque plusieurs Municipalités – ici Lausanne et Romanel-sur-Lausanne – sont concernées.

Il a insisté sur le fait que sa commune ne souhaitait pas devenir une banlieue de Lausanne et rappelé que selon les projets de densification, la zone Lausanne-Vernand Romanel passerait de 5700 habitants à l'heure actuelle à 21'000 à l'horizon 2030, soit une croissance de 16'000 habitants ou l'équivalent de la ville de Morges.

Le syndic de Romanel a présenté les divers projets d'urbanisation planifiés sur le territoire de sa commune et notamment la création d'un centre fort autour de la gare du LEB : plan de quartier du Pré Jaquet et du Brit. Il a notamment insisté sur la réalisation de voies d'accès qui devraient permettre de garantir la tranquillité au cœur du village. Ces voies d'accès sont le barreau d'Essert à Vernand dessous qui doit relier la route de Neuchâtel à la route de la Blécherette (RC 448) et le barreau de la Sauge détournant aussi la circulation sur la RC 448. Il a enfin annoncé la réalisation d'une liaison routière entre le Lussex et Crissier (Garage Apollo) appelée « liaison nord-ouest ».

9. Divers

M. Cuomo a présenté le nouveau site internet de la SDV auquel il a fait subir une cure de rajeunissement. Cette nouvelle mouture a été unanimement appréciée par les membres présents.

L'assemblée se termine à 20h30 et est suivie d'un repas.

Pour le P.V.

Claude Bonvin, Lausanne-Vernand, le 4 avril 2014